



COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ

du 16 décembre 2025

**Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun
remercie les habitants des quartiers
qui sont venus à la rencontre des élus**

*Vous avez des propositions pour votre quartier ou la
commune d'Embrun ?
Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97
05208 Embrun Cedex*

QUARTIER : CYTISES

REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS REPONSES DU MAIRE ET DE SON EQUIPE MUNICIPALE

Les riverains remercient pour la montée d'escaliers qui a été rénovée par le CTM. Tout le monde est satisfait.

Un riverain interpelle concernant les camping-cars qui stationnent pour de longue durée sur le parking.

C'est un sujet qui demande un accord collectif pour savoir si un arrêté est à prendre pour pouvoir verbaliser ou non. Nous vous laissons revenir vers nous une fois un accord trouvé entre vous.

Un riverain questionne au sujet de Chauveton.

Madame le Maire invite les riverains qui le souhaitent à participer à la commission Chauveton. Pour cela, il faut envoyer vos coordonnées mail à l'adresse suivante st@ville-embrun.fr afin d'être intégré au listing pour la prochaine réunion (il y a une réunion de concertation par mois).

Un riverain mentionne que des branches d'arbres dépassent sur l'allée.

Ces branches vont être élaguées par le CTM. Pour l'instant le dossier pour la rétrocession de la voirie est toujours chez le notaire. Celui-ci a été relancé il y a un mois.

Un riverain demande s'il était possible que le chemin piéton qui arrive à Pont Frache puisse être remis en état avec des marches ou des graviers. En effet, c'est un endroit à l'ombre en hiver, c'est souvent gelé.

Le CTM interviendra.

Un riverain interpelle sur la hauteur de la barrière le long de la voie.

La barrière est réglementaire, nous allons voir la possibilité de mettre un grillage à l'arrière.

Serait-il possible d'avoir un bac bio déchet au virage du moulin.

Nous allons voir avec le SMICTOM pour le mettre en place.

La sortie de la buse du pluvial du virage des Chardouires déborde sur une parcelle privée, l'inondant.

Le CTM va intervenir pour mettre en place un coude afin de rediriger dans le talweg le flux.

Il est mentionné qu'un fourgon stationne le long du trottoir sur la route de Chalvet.

La police municipale va aller constater sur place et verbaliser.

Serait-il possible de rajouter une date pour la benne à déchets verts ?

Le camion est équipé pour début novembre de la saleuse, ce n'est donc plus possible de récupérer les bennes. Toutefois, en fonction des prévisions météorologiques ceci peut être étudié.

Les riverains remercient pour la pose du miroir et manifeste leur contentement pour les travaux entrepris dans le quartier.

Madame le Maire et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.